



## ENJEUX & DÉROULEMENT DU RENDEZ-VOUS POST-PERMIS

### MISE EN PLACE DE LA FORMATION

---

L'école de conduite Erasmus propose un rendez-vous post-permis pour les conducteurs novices volontaires.

Le dispositif est à disposition des élèves sur internet et à l'accueil de l'école de conduite.

### ENJEUX DE LA FORMATION

---

Cette formation d'une journée, si elle est suivie entre six et douze mois après l'obtention du permis, a pour objectif d'engager une prise de conscience sur le risque afin d'éviter un sentiment de surconfiance au moment où le jeune conducteur a acquis davantage d'assurance au volant.

Près d'un quart des accidents impliquent un conducteur novice, ayant moins de 2 deux ans de permis.

### RÉDUCTION DE LA PÉRIODE PROBATOIRE

---

Les bénéficiaires de cette formation, qui relève du volontariat, verront en contrepartie leur période probatoire réduite à 2 deux ans, au lieu de trois pour les formations traditionnelles (et à un an et demi au lieu de 2 ans pour ceux ayant bénéficié de la conduite accompagnée), sous réserve de ne pas avoir commis d'infraction entraînant la perte de points sur son permis.

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

---

Les titulaires d'un premier permis de conduire pourront prétendre à cette formation. Celle-ci sera dispensée uniquement par une école de conduite détentrice d'un label délivré par les services de l'État garantissant la qualité de son contenu.

La formation est collective afin de permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre les conducteurs d'une même génération.

Un enseignant de la conduite spécialement formé sera responsable de l'animation de cette journée. Le contenu de la formation, élaboré par des spécialistes de la sécurité routière, fait l'objet d'un arrêté pour garantir un programme de formation homogène sur tout le territoire.



**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Erasmus École de conduite** (SARL) - 28, Boulevard Raymond Poincaré - 35700 RENNES - Tél : 09.80.43.29.12 - [n.boisseau@erasmus-conduite.fr](mailto:n.boisseau@erasmus-conduite.fr) - Siret : 751 583 071 00012 - APE : 8553Z - TVA INTRA : FR 36 751 583 071 - N° RCS : 751 583 071 R.C.S Rennes - Capital social : 17 000,00 € - N° agrément préfectoral : E 12 035 0785 0 - Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 53 35 102 79 35 auprès du préfet de la région de Bretagne - École labellisée - Qualiopi



L'Europe  
**songage**  
en France  
Fonds Social Européen